

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2024

Présents : Jean-Pierre PETTAVINO, Adeline LE BARON,, Jérôme MORELLO, Joël RAYMOND, Cyrille BARTHELEMY, Olivier VOLLAIRE, Serge DIDIER, Isabelle BROUSSET, Caroline BERTHET, Isabelle AVON, Damien DIAGNE, Caroline PETTAVINO, Roger STACHINO,

Absents excusés: Manon THERON CHAUVET, Cécile SPINA,

Ont donné pouvoir :

secrétaire de séance : Isabelle BROUSSET

ordre du jour

- Approbation du PV du CM du 23 septembre 2024
- Point travaux / urbanisme
- Point personnel
 - *promotion interne*
 - *saisine Conseil Médical*
 - *saisine CST en cours et à venir*
- Noël des enfants de l'école
- Noël des Aînés
- Compte rendu activités CCFE
- Questions diverses

- **Approbation du PV du CM du 23 septembre 2024**

Le procès verbal du conseil municipal du 23 septembre 2024 est arrêté à l'unanimité des votants

- **Point travaux / urbanisme**

- **Travaux**

- **Four à Chaux**

- Relance des lots infructueux ou inacceptables
- Négociation sur certains lots
- Rapport d'acceptation des offres attendu cette semaine
- Détermination avec le SDIS et la SCP (Canal de Provence) de la position du PEI pour le quartier du chemin des vignes et du Four à Chaux
- Nombreuses réunions avec :
 - Enedis le 27 septembre 24 - déplacement compteurs / poteau
 - Artelia Assainissement et LMV le 15 octobre 24 – pour l'assainissement collectif et le raccordement au réseau. Il faudra une pompe de relevage.
 - Signature avec les entreprises prévue le 4 novembre.

Début des travaux prévu mi-novembre 2024

Budget prévisible 1, 25 m€ HT (hors frais de maîtrise d'œuvre)

- **Travaux Carereitte**
 - o Suit son cours. Toiture apprentis faite
 - o Fin travaux prévisible pour le 15 novembre
- **Fontaine Place HB**
 - o Système mécanique et électrique posés.
 - o Margelles en cours de taille
 - o Étanchéité prévue
 - o Mise en œuvre fin du mois octobre
- **Éclairage Accueil mairie à LED** fait le 8 et 9 oct.-24
- **Église** en attente du maçon...
- **PEI** : la SEM a fait l'évaluation, les données vont être rentrées dans la version V2 d'Hydraclis en cours de déploiement
- **Hôtel de la Fontaine** : permis modificatif accordé (avec avis ABF et pompiers) et donc consultable et déjà consulté. La grue devrait disparaître courant novembre

- **Urbanisme :**

- **Le Galinier** : La chronologie de ce dossier (révision N°3) a été rappelée et notamment les 3 options examinées lors du CM du 19 décembre 2022 après la réception du rapport de l'enquêtrice publique (avis défavorable sur la révision N°3) :
 1. *Ne pas donner suite à cette révision et annuler la procédure en cours,*
 2. *Ne pas donner suite à l'avis de l'enquêtrice et approuver cette révision en CM (avec ou sans modification),*
 3. *Prendre le temps, car il n'y a pas de délai formel entre la remise du rapport et l'approbation du CM. Ce temps peut être mis à profit pour consulter toutes les parties prenantes afin de lever les points soulevés par l'enquêtrice et certains organismes. (PPA).*
 Le CM du 19 décembre 2022 avait retenu l'option 3.
 Dans le cadre de cette option, un travail important a été fait pour prendre en compte les observations qui avaient conduit à un avis défavorable, le projet se finalise et sera présenté à la population mi-novembre. Cette option permet d'envisager une approbation de la révision allégée N°3 par le CM sans nécessiter une nouvelle enquête publique.
- **Recours Khemassia** : recours en appel pour la constructibilité d'un terrain proche du cimetière. Le requérant a été débouté en première instance. Dans l'attente du jugement.
- **Aire de stationnement Emplacement Réservé 3 du PLU** dit terrain Laporte : réception de l'arrêté Préfectoral autorisant le géomètre expert à arpenter le terrain
- **Plan Communal de Sauvegarde** : réunion avec ECTI le 30 sept., prochaine le 25 nov.

- **Point personnel**

- **promotions internes :**

Deux dossiers proposés au Centre de Gestion dans le cadre des CAP (Commission Administrative Paritaire). Les deux dossiers sont validés, les agents sont inscrits sur liste

d'aptitude

- Marie-Claire GIRARDET, au grade d'ingénieur,
- Sylvie JOURDAN , au grade de rédacteur

• saisines Conseil Médical

- Avis favorable du Comité Médical en formation restreinte concernant un agent pour une reconnaissance d'inaptitude totale et définitive à tout poste. Saisine du Comité Médical en formation plénière pour demande de retraite pour invalidité.
- Saisine du Conseil Médical en formation plénière concernant un agent pour une reconnaissance de maladie professionnelle pour laquelle l'expertise préconise une inaptitude avec reclassement.

Ce Comité médical se réunit le 12 novembre prochain.

• saisines CST (Comité Social Territorial) en cours et à venir

- Au 1er janvier 2025, mise en place du compte épargne temps sans monétisation : Le CST est saisi et rendra son avis en commission prévue le 12 novembre 2024,
- Au 1er janvier 2025 , mise en place du nouveau régime indemnitaire des gardes champêtres qui avaient été exclus du RIFSEEP. Le CST est saisi et rendra son avis en commission prévue le 12 novembre 2024
- Au 1er janvier 2025, obligation pour les employeurs publics de proposer un contrat de groupe aux agents, en matière de prévoyance – (maintien de salaire et invalidité) avec participation financière de la collectivité et adhésion obligatoire des agents.
2 possibilités :
 - adhérer un contrat labellisé
 - adhérer à la convention proposée par le CDG qui a lancé un appel d'offre dans le cadre de ses obligations légales

La saisine du CST obligatoire avant le 21 novembre 2024 si la commune souhaite adhérer au contrat de groupe du CDG84.

Après présentation des 2 possibilités, le Conseil Municipal donne son accord pour saisir le CST dans la cadre de la convention prévoyance proposée par le CDG

• Noël des enfants de l'école

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents, que chaque année depuis des décennies, le Conseil Municipal offre aux enfants inscrits à l'école maternelle et primaire de la commune un cadeau de Noël remis à l'occasion du « Noël de l'École » .

Le Conseil Municipal délibère et décide :

- de renouveler l'achat des cadeaux de Noël pour les enfants de l'école,
- dit que chaque élève bénéficie d'une enveloppe moyenne de 20 € TTC.

• Noël des Aînés

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents, que comme chaque année depuis des décennies, Le Conseil Municipal offre aux aînés de la commune ayant au minimum atteint l'âge

de 75 ans au 31 décembre de l'année la traditionnelle boîte de chocolats.

Le Conseil Municipal délibère et décide :

- de renouveler en 2024 l'achat des boîtes de chocolats pour nos aînés.
- **Compte rendu des activités CCFF**

33 bénévoles entre les membres de Lourmarin et de Vaugines – 18 d'entre eux ont été très actifs cette saison et se sont chargés d'effectuer 68 heures de patrouilles et de vigies.

Concernant les infractions observées :

- 2 véhicules à moteur non autorisés ont été priés de quitter les lieux (massif du Luberon),
- 4 promeneurs en risque rouge, qui comptaient rejoindre Bonnieux ont été priés de quitter le massif et ont été raccompagnés à l'arrêt de bus.

Le CCFF est intervenu avec le véhicule porteur d'eau sur 2 feux naissants (dans la Combe et à Pierrouret).

Il a enfin effectué une action de prévention lors de la journée des associations.

- **Questions diverses**

- Timbre Gordes : présentation du timbre postal initié par la mairie de Gordes au graphisme représentant l'Abbaye Notre Dame de Sénanque
- Information des élus – statistiques sécurité – comparatif 2023 / 2024
 - sécurité routière : baisse du nombre total d'infractions mais augmentations des infractions pour alcool-stupéfiants.
 - Interventions : nombre total d'interventions sur la commune en hausse notamment sur les accidents de circulation routière.
 - Délinquance en hausse sur les atteintes aux biens – cambriolages, vols de véhicules, destructions et dégradations

Il est à déplorer la baisse significative des actions de préventions sur la commune.

La secrétaire de séance
Isabelle BROUSSET



Le Maire
Jean-Pierre PETTAVINO

